



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016


sydème
Nos déchets ont de la ressource !

ÉDITO

2016, une année prospère.

Après la réalisation des investissements nécessaires au traitement et à la valorisation de nos déchets et le déploiement du dispositif Multiflux sur l'ensemble de notre territoire, 2016 a été la première année de fonctionnement consolidé de notre syndicat.

Notre objectif principal a été l'optimisation des modes d'exploitation afin d'en maîtriser durablement les coûts. Pour exemple, le développement continu du procédé industriel de l'usine de confection des sacs a permis une réduction du coût de production et l'emploi partiel de polymères issus du recyclage.

Ainsi, l'exercice 2016 a été clôturé avec un excédent de près de 2,6 M€ permettant de résorber une partie de la dette liée aux coûts de démarrage, conformément aux objectifs de retour à l'équilibre fixés pour fin 2017. Ces résultats nous confortent dans notre vision d'un service répondant à la réglementation en vigueur et allant même parfois au-delà. Aussi, avec un coût global de gestion des déchets ménagers s'élevant à 93 € TTC par habitant, le Sydeme se situe dans la moyenne des collectivités françaises.

En parallèle, des actions de communication dédiées aux filières ont marqué cette année : la collecte des piles lors des permanences Multiflux ou celle de lunettes destinées aux nécessiteux sont autant d'occasions pour expliquer le bien fondé du réemploi et de la valorisation. Par ailleurs, dans le but d'augmenter les performances de tri du verre, une campagne de sensibilisation du grand public a porté ses premiers fruits, et forte de son succès, cette opération sera renouvelée en 2017. Enfin, l'année 2016 a été le témoin de la mise en service de l'unité de méthanisation des déchets verts de Sarreguemine: Methavos 1. Celle-ci constitue un maillon complémentaire dans la chaîne de valorisation de la fraction fermentescible des déchets, produisant compost, engrais liquides et biogaz.

Fort de ses 201 emplois, le Sydeme constitue un acteur économique majeur de la région, mettant au service de ses 380 230 habitants, son savoir-faire et ses compétences dans le domaine de la valorisation des déchets ménagers. Il demeure en 2016, la référence en matière d'innovation, soyons-en fiers !

Le Président,
Serge Starck

Serge STARCK, Président du Sydeme



REPÈRES

Centre Transfrontalier
d'éducation à l'environnement

Siège administratif
du Sydeme

Régie Ecotri Moselle Est

Régie CSM

Régie DSM

SEM Sydeme Développement

SAS Spiraltrans

SAS Méthavos



“ Le Sydeme demeure en 2016,
la référence en matière d'innovation,
soyons-en fiers ! ”

Sommaire

Repères	3	Régies	29
Organisation	8	Communication	32
Filières	12	Finances	36
Multiflux	14 - 15	Perspectives 2017	40
Méthanisation	16 - 17		
Tri et recyclage	18 - 21		
Déchèteries	22 - 25		
Résiduels	26 - 27		
Bilan	28		

14 collectivités
adhérentes

298 communes

2559 km²

380 230 habitants

198 413 tonnes
de déchets traitées

80,76 %

de déchets

orientés vers les filières de valorisation

201 emplois au total
dont 187 au sein des régies
et 14 au Sydeme

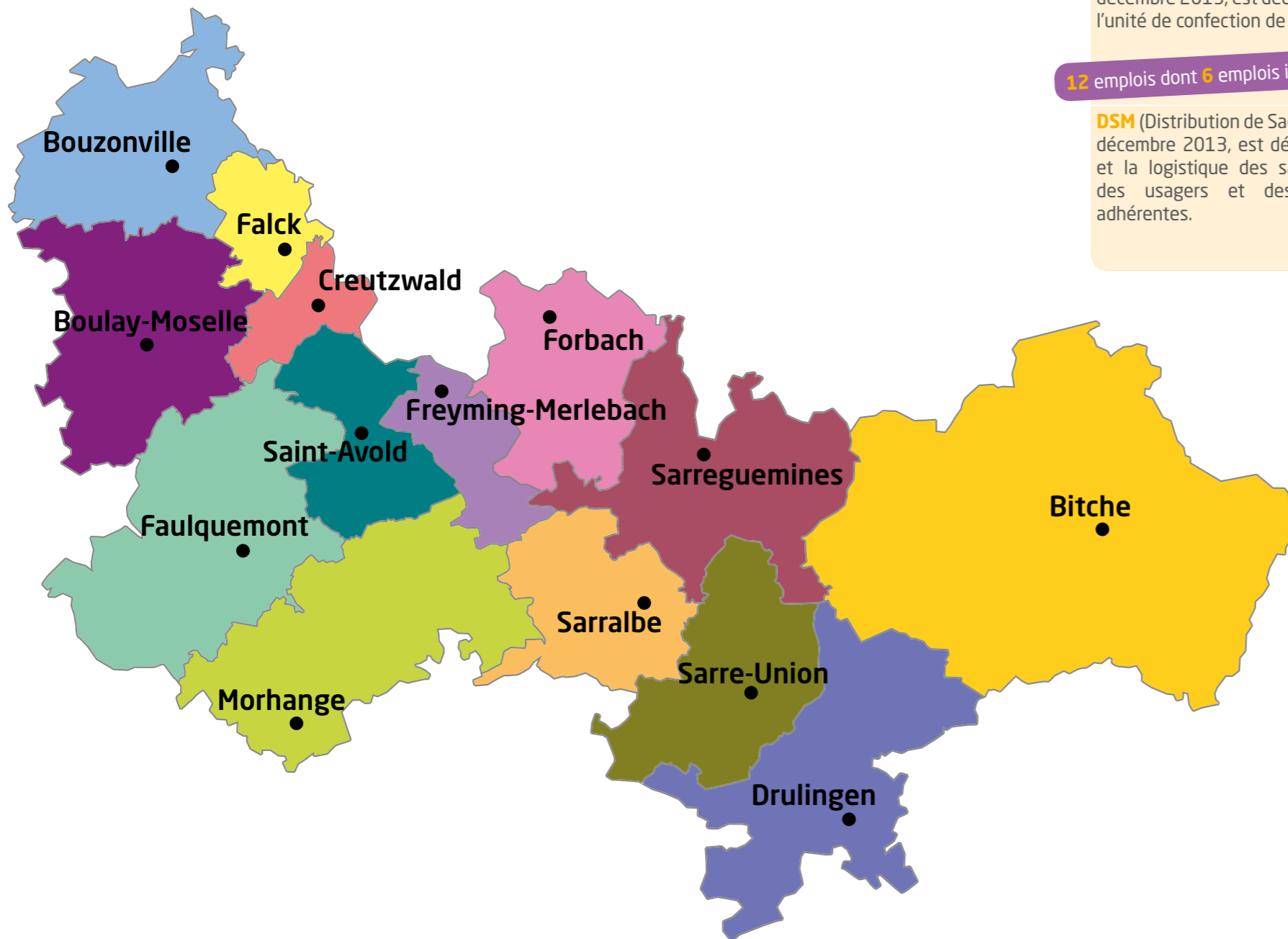
Chiffres clés 2016

LE SYDEME : UN OUTIL AU SERVICE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le Sydeme (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est) est un établissement public de coopération intercommunale, créé en mars 1998. Au 1^{er} janvier 2016, il regroupe 14 intercommunalités (soit 298 communes de Moselle et d'Alsace Bossue) représentant un bassin de population de 380 230 habitants.

Pour ses collectivités adhérentes, le Syndicat assure les compétences de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Son action s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement, de maîtrise des coûts et de développement des énergies renouvelables.

LE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE DU SYDEME AU 1^{ER} JANVIER 2016



- CA de Forbach Porte de France
- CA Sarreguemines Confluences
- CC d'Alsace Bossue
- CC de l'Albe et des Lacs
- CC du Bouzonvillois
- CC du Centre Mosellan
- CC du District Urbain de Faulquemont
- CC de Freyming-Merlebach
- CC de la Houve
- CC du Pays Boulageois
- CC du Pays Naborien
- CC du Pays de Sarre-Union
- CC du Warndt
- SC du Pays de Bitche

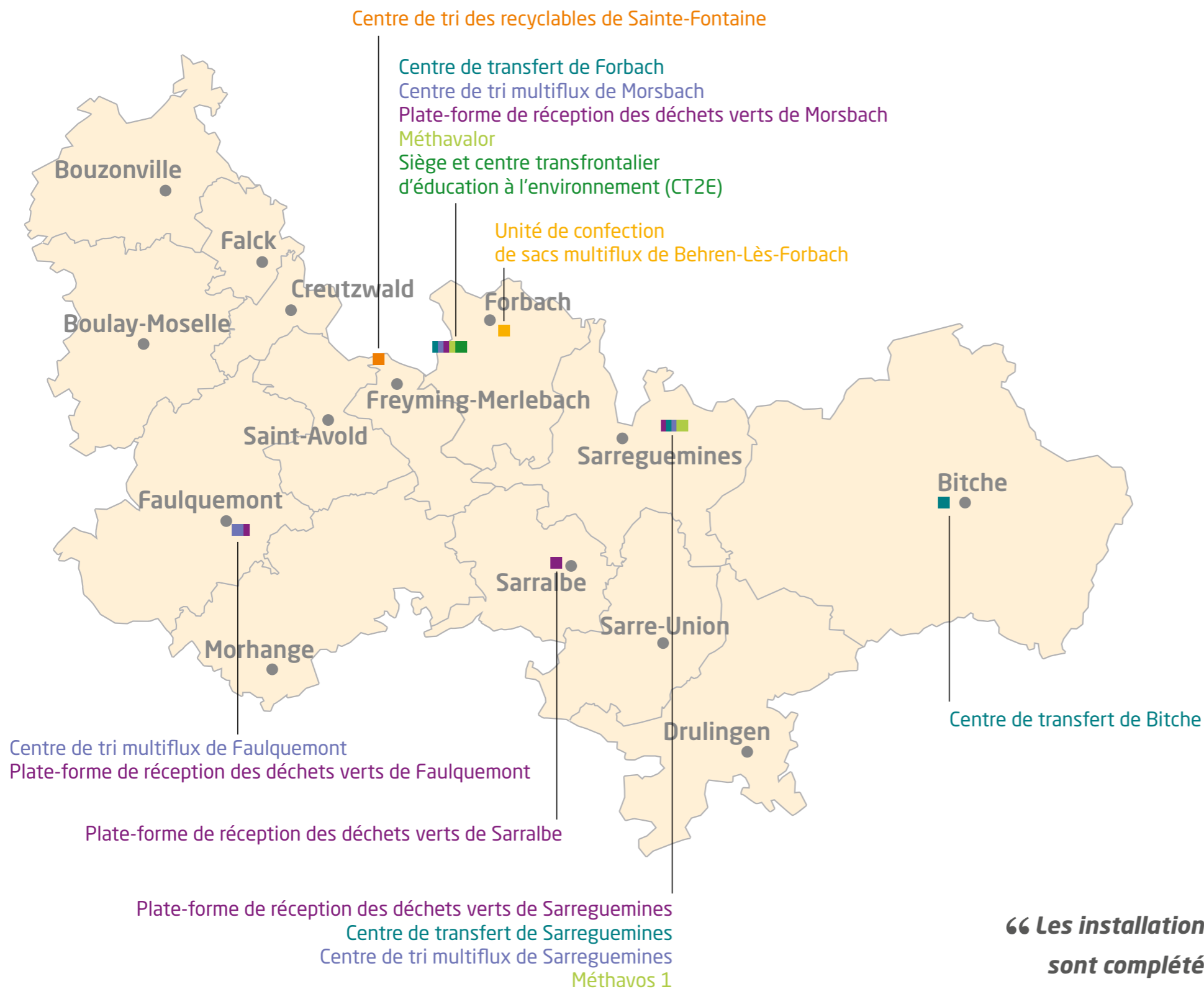
LES COMPÉTENCES DU SYDEME : LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Pour assurer ses missions, le Sydeme a créé un ensemble de trois régies à personnalité morale et autonomie financière.

Règles	Missions
<p>Écotri Moselle-Est, créée en juillet 2003, exploite les installations et les équipements mis en place par le Sydeme.</p> <p>163 emplois dont 35 postes en insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • transport des déchets issus de la collecte multiflux à partir des centres de transfert, des centres de tri multiflux jusqu'aux exutoires de traitement ; • traitement et valorisation des biodéchets ménagers et non ménagers ; • tri et conditionnement des recyclables par flux ; • broyage, traitement et valorisation des déchets verts ; • broyage du bois de déchèterie ; • location/transport des bennes de déchèteries (optionnel) ; • collecte des biodéchets non ménagers ; • collecte du verre et du papier en borne d'apport volontaire.
<p>CSM (Confection de Sacs Multiflux), créée en décembre 2013, est dédiée à l'exploitation de l'unité de confection de sacs Multiflux.</p> <p>12 emplois dont 6 emplois issus de la ZFU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • confection des sacs multiflux ; • confection de sacs orange et de sacs bleus à partir de 50% de granulés issus du recyclage ; • étude et essais sur la confection de sacs verts bio-compostables et de sacs orange à partir de sacs orange régénérés.
<p>DSM (Distribution de Sacs Multiflux), créée en décembre 2013, est dédiée à la distribution et la logistique des sacs Multiflux auprès des usagers et des intercommunalités adhérentes.</p> <p>12 emplois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • fourniture et livraison des sacs multiflux ; • distribution des sacs multiflux aux habitants du territoire ; • suivi de la distribution des sacs et des collectes ; • communication de proximité, sensibilisation des usagers.

LES SITES DE TRANSFERT ET DE TRAITEMENT : UN MAILLAGE

D'ÉQUIPEMENTS DÉPLOYÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



À chaque site, sa vocation

3 Centres de transfert

Les centres de transfert permettent une rupture de charge entre la collecte effectuée en amont par les collectivités et la prise en charge des déchets ménagers par les services de la Régie Écotri.

3 Centres de tri multiflux

Grâce à un système de reconnaissance optique des couleurs des sacs, les centres de tri multiflux sont le lieu de l'orientation des trois flux de déchets vers leurs exutoires de traitement.

1 Centre de tri des recyclables

Au centre de tri des recyclables, ont lieu la séparation et le conditionnement des matériaux issus des sacs orange, avant leur expédition vers les centres de valorisation.

Plate-forme de réception et de broyage du bois

La plate-forme de réception du bois permet de broyer le bois de déchèterie avant son expédition vers des chaudières industrielles.

Plate-forme de réception du verre

Cette plate-forme réceptionne le verre collecté sur le territoire du Sydeme avant son expédition vers une usine de recyclage.

2 Unités de méthanisation des biodéchets et des déchets verts

Méthavalor valorise la fraction fermentescible des déchets ménagers en compost, engrais liquides et énergies renouvelables (électricité, chaleur, biométhane).

Methavos 1 valorise les déchets verts du territoire du Sydeme et de l'EVS en biométhane, en compost et en engrais liquides.

4 Plates-formes de réception (et de broyage*) des déchets verts

Ces plates-formes permettent de préparer le déchet vert avant sa valorisation.

*uniquement à Sarreguemines

1 Unité de confection de sacs multiflux

L'unité de confection des sacs produit notamment les sacs multiflux pour l'ensemble des habitants du territoire du Sydeme.

“ Les installations permettant au Sydeme d'assurer ses missions sont complétées par des tiers, prestataires privés ou publics, situés en France ou en Allemagne. ”



Chiffres clés 2016

5 réunions
du Comité Syndical

5 réunions du Bureau

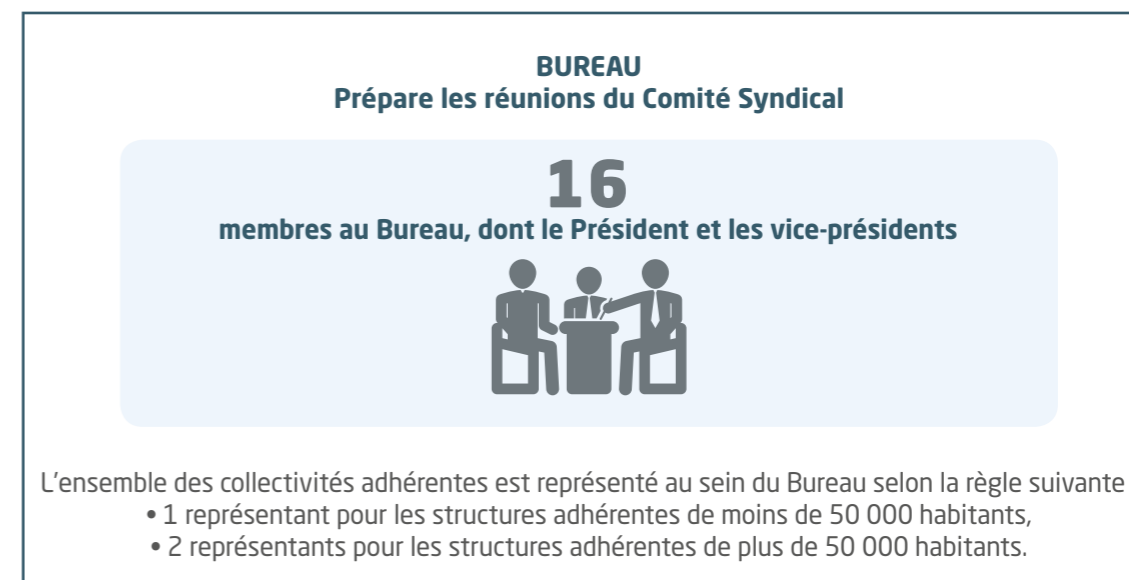
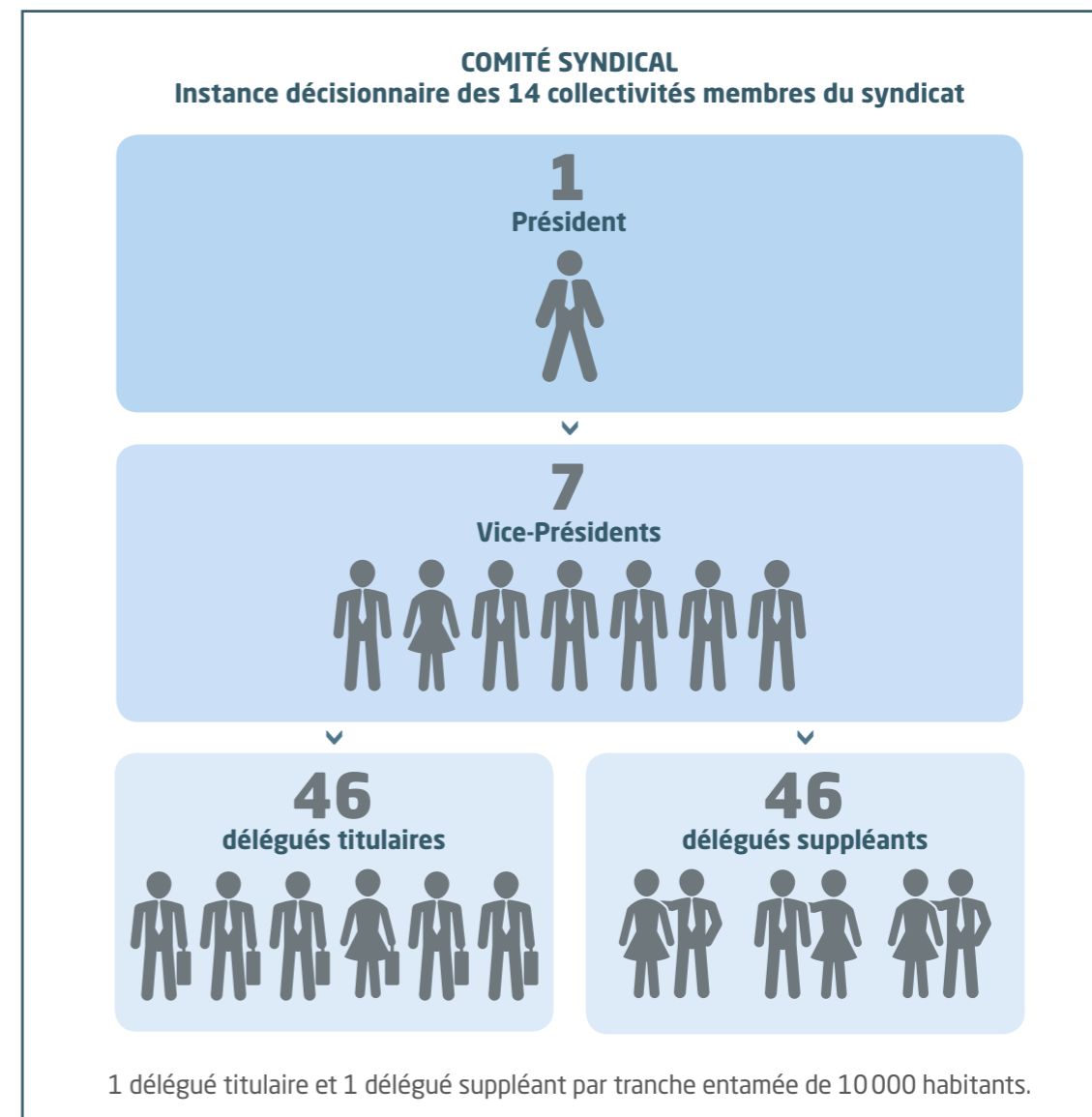
7 réunions
des vice-présidents

6 commissions thématiques dont
3 commissions d'appel d'offres

1 réunion des présidents
des intercommunalités

6 réunions des techniciens
des intercommunalités

GOUVERNANCE 2016



GOUVERNANCE 2016

“ Les commissions ont pour rôle l'étude préparatoire des affaires et questions qui sont soumises au Comité Syndical. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions relatives à leur champ de compétence. ”

À chaque commission, sa vocation



• Finances

Elle se réunit pour évoquer les enjeux budgétaires et leur réalisation (établissement du budget annuel, investissements et leur mode de financement, situation de la trésorerie, des dettes clients et fournisseurs).



• Transfrontalier

Elle se réunit pour échanger sur les perspectives de partenariats transfrontaliers.



• Développement industriel

Elle se réunit pour faire le point sur l'activité des différentes usines, étudier les améliorations et optimisations des process, et échanger avec les responsables de sites sur leurs objectifs.



• Communication

Elle se réunit pour discuter du plan de communication annuel (animations scolaires, concours pédagogiques, supports de communication...).



• Emploi et insertion

Elle se réunit pour réfléchir en particulier aux objectifs du projet d'insertion.



• Multiflux

Elle se réunit pour proposer des axes d'amélioration de la qualité du gisement de multiflux et d'optimisation du procédé de tri optique.



• Méthanisation

Elle se réunit pour suivre le développement de l'unité Méthavolor ainsi que les enjeux de l'unité Méthavos 1.



• Filières

Elle se réunit pour déterminer quelles seront les nouvelles filières instaurées et fixer des objectifs de performance en matière de valorisation.

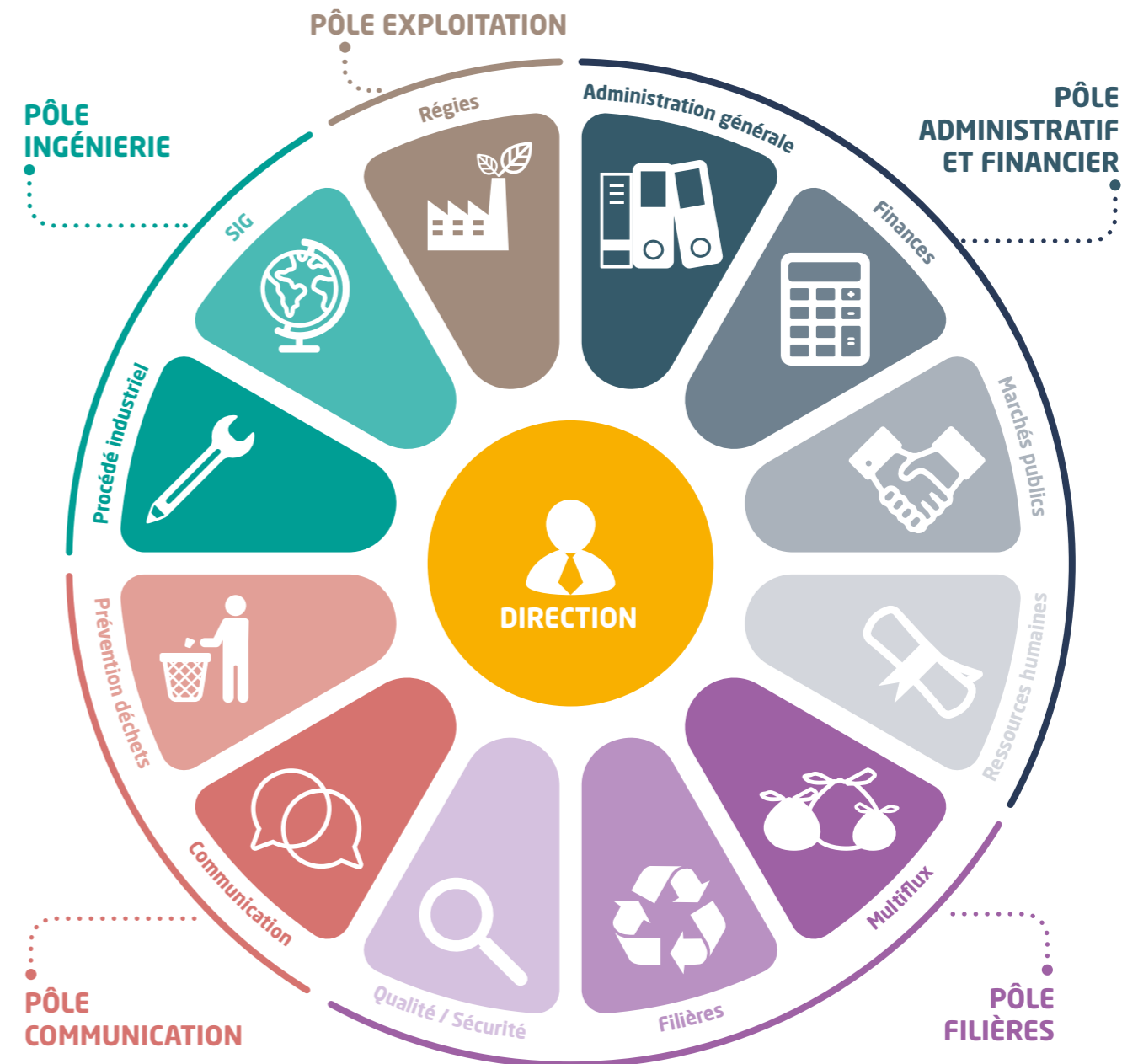


• Appel d'offres

Elle se réunit pour examiner les offres des candidats répondant aux consultations lancées par le syndicat et proposer l'attribution des marchés.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES DU SYDEME ET DE SES RÉGIES

Pour assurer ses missions, le Sydeme s'appuie sur une équipe de 201 personnes dont 21 au sein du siège administratif.



« Sont nommées « filières », les exutoires permettant le traitement et/ou la valorisation des déchets collectés en fonction de leur nature. Le Sydeme assure la gestion d'un certain nombre de filières lui-même, et d'autres en partenariat avec des éco-organismes ou via des prestataires. »



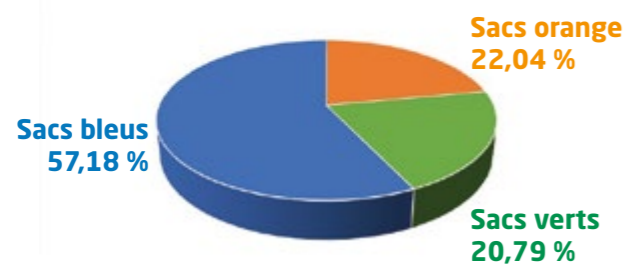
- Multiflux p. 14 - 15
- Méthanisation p. 16 - 17
- Tri et recyclage p. 18 - 21
- Déchèteries p. 22 - 25
- Résiduels p. 26 - 27
- Bilan p. 28

“ Les centres de tri Multiflux se placent en amont de la chaîne de valorisation. Ils ont pour vocation d’orienter vers le lieu de traitement adéquat, les trois fractions de déchets collectées simultanément dans les sacs orange (recyclables), verts (biodéchets) et bleus (résiduels). ”

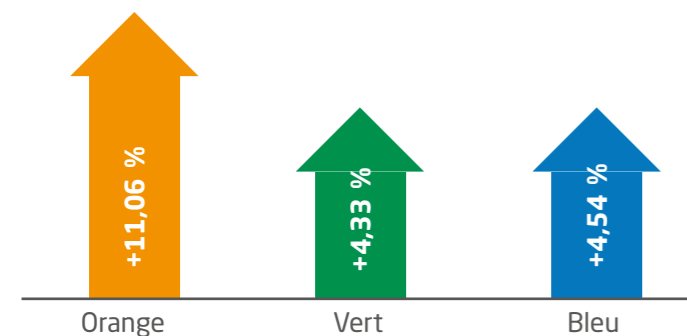
En 2016, les tonnages de Multiflux (sacs orange, verts et bleus) issus des intercommunalités ont connu une hausse de 1,72 % par rapport à 2015 avec 90 997 tonnes entrées sur les 3 centres de tri de Sarreguemines, Morsbach et Faulquemont.

Il est à noter que l’année 2016 voit la fin du déploiement du dispositif Multiflux sur le territoire du Sydeme, l’ensemble des collectivités étant désormais couvert à 100 %.

Part de chaque fraction de déchets dans le gisement de Multiflux :



Évolution des tonnages valorisés par fraction de déchet depuis 2014 :



Pourquoi un dispositif Multiflux ?

Le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont choisi de mettre en place une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation rendant nécessaire une collecte spécifique des biodéchets.

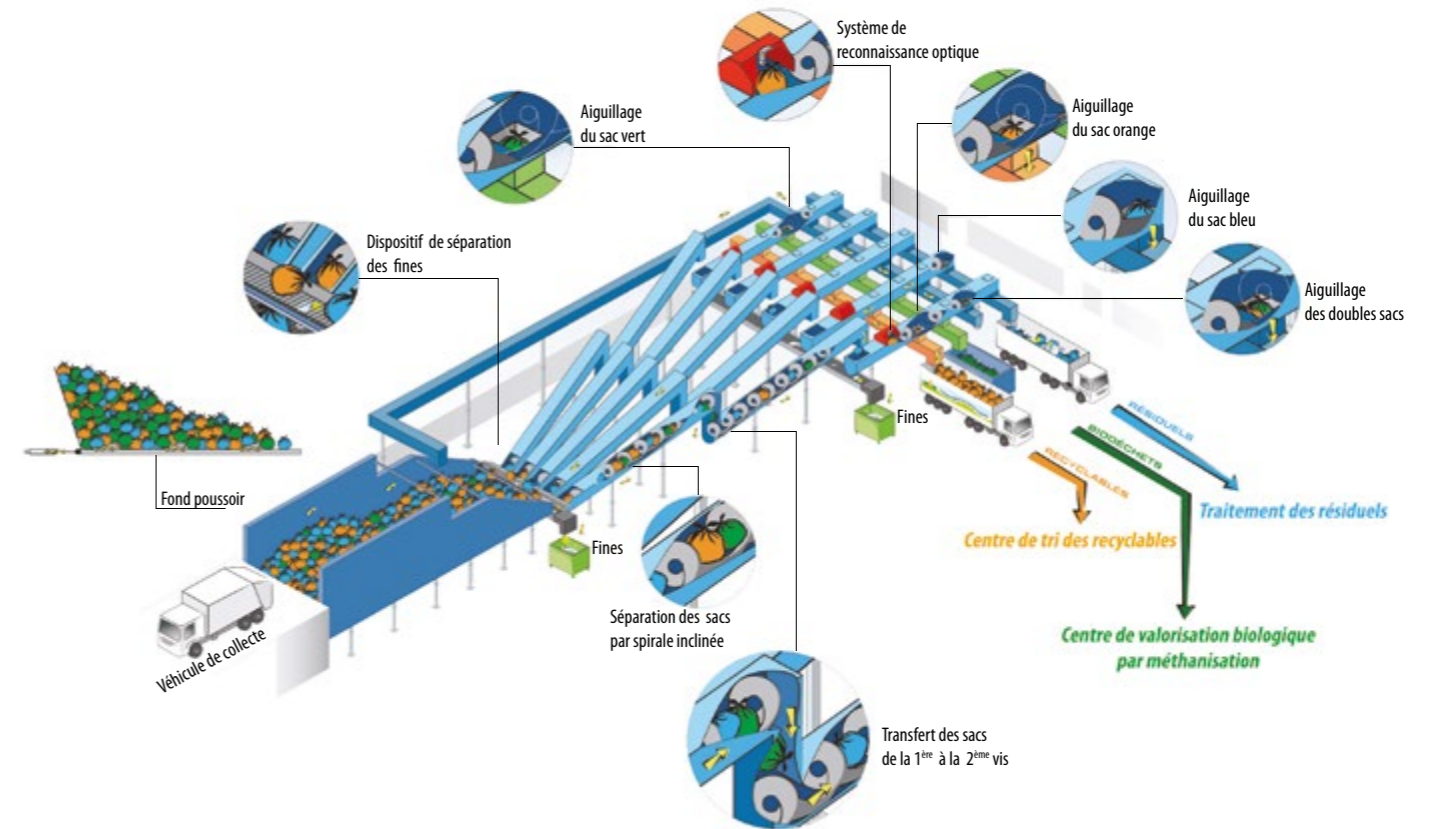
Deux solutions étaient envisageables pour récupérer ce gisement : une collecte additionnelle à celles déjà effectuées pour les ordures ménagères et le tri sélectif ou la collecte dite Multiflux.

Cette dernière consistant en le ramassage simultané des trois fractions de déchets, elle permet notamment la rationalisation des coûts de collecte et la création de nouvelles filières de valorisation, enjeux majeurs en matière de gestion des déchets ménagers.

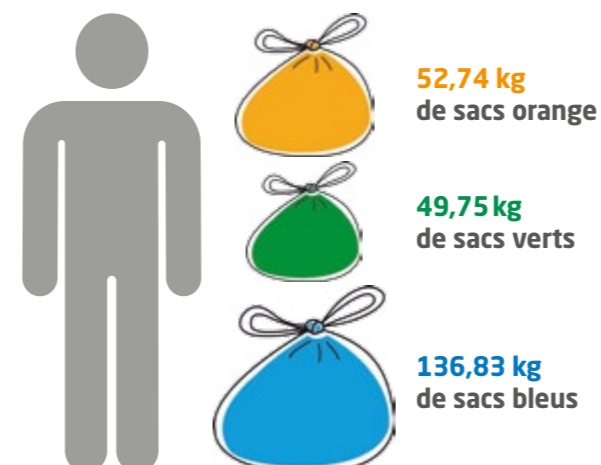


PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE DE TRI MULTIFLUX

L'exemple du centre de tri de Sarreguemines :



UN HABITANT DU TERRITOIRE PRODUIT 239 KG/AN DE MULTIFLUX :



Chiffres clés 2016

90 997 tonnes de Multiflux soit **239 kg/hab/an (+2,08%)**

20 053 tonnes dédiées à la valorisation matière

18 915 tonnes dédiées à la valorisation biologique

52 029 tonnes dédiées à la valorisation thermique dont **12,08 %** de refus de tri

3,96€/hab/an coût de la gestion du Multiflux

“ Le Sydeme a instauré une filière spécifique de valorisation biologique de la fraction fermentescible des déchets ménagers issus notamment de la collecte multiflux. ”

En 2016, 47 067 tonnes de déchets destinés à la méthanisation ont été présentés à l'entrée de Méthavalor, l'unité de méthanisation de Morsbach (+1,75% par rapport à 2015). À l'issue de la préparation des intrants, 23% du gisement a été détourné au titre des refus primaires (soit 18% de moins qu'en 2015).

Ainsi, ce sont 36 306 tonnes de déchets fermentescibles, dont 18 915 tonnes de sacs verts provenant du territoire du Sydeme, qui ont été valorisées biologiquement, ce qui représente 75,83% du gisement originel (+4,43 points par rapport à 2015).

Qu'est-ce que la méthanisation ?

Il s'agit d'un processus biologique de décomposition de la matière organique par des micro-organismes en l'absence d'oxygène (processus anaérobie). Cette dégradation de la matière organique permet, par des procédés de transformation, la production de biogaz, de digestat compostable, d'engrais liquide, d'électricité, de chaleur et de biométhane.

Nos déchets ont de la ressource !



Méthavalor : hall de stockage du compost.

Le cycle des déchets verts



Le terme «déchets verts» désigne les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, etc. collectés dans les déchèteries ou déposés directement sur les sites de traitement par les gros producteurs. Les déchets verts sont broyés et criblés sur les plates-formes dédiées, avant d'être valorisés dans l'une des deux unités de méthanisation de Morsbach ou Sarreguemines.

Le centre de méthanisation de Sarreguemines, baptisé Méthavos 1, permet la valorisation de déchets verts en provenance du Sydeme et de l'Allemagne voisine, par la production de biogaz, de compost et d'engrais liquides.

Il s'agit d'un projet transfrontalier réalisé en collaboration avec l'Entsorgungsverband Saar (EVS) et le soutien de la Région Lorraine et du Fonds Européen de développement régional.



Méthavos 1.

“ La flotte de véhicules GNV du Sydeme circule grâce au biométhane produit par les unités de méthanisation Méthavalor et Méthavos 1. ”



Méthavalor : vue sur les digesteurs.

Le contenu du sac vert



Les biodéchets sont essentiellement composés de matières organiques dégradables par voie biologique, c'est-à-dire par les micro-organismes présents dans les déchets eux-mêmes.

36 306 tonnes de déchets fermentescibles introduites dans les digesteurs de Méthavalor
dont **18 915 tonnes** de sacs verts provenant du territoire du Sydeme (-4,49% par rapport à 2015) soit **49,75 kg/hab/an**

3,40€/hab/an coût de la valorisation des sacs verts

7 147 tonnes de compost
20 351 tonnes de digestats liquides
4 153 920 m³ de biogaz produits grâce à nos biodéchets

Chiffres clés 2016

Intrants
3/5 de déchets verts provenant des territoires du Sydeme et de l'EVS
1/5 de déchets secs agricoles/lisiers /fumier
1/5 de déchets de l'industrie agroalimentaire

Sortants
4 500 t/an de compost
6 000 m³/an de digestats liquides
2 000 000 m³/an de biogaz

Chiffres clés 2016

“ Le centre de tri des recyclables joue un rôle déterminant dans la chaîne du recyclage. ”

En 2016, 29 255 tonnes de recyclables destinées à la valorisation matière sont entrées au centre de tri de Sainte-Fontaine de Saint-Avoid (-0,66 % par rapport à 2015). Ce gisement est composé des sacs orange issus du tri multflux des ménages, du tri sélectif encore en vigueur dans certaines intercommunalités, du papier collecté notamment en bornes d'apport volontaire et du carton provenant des déchèteries du territoire.

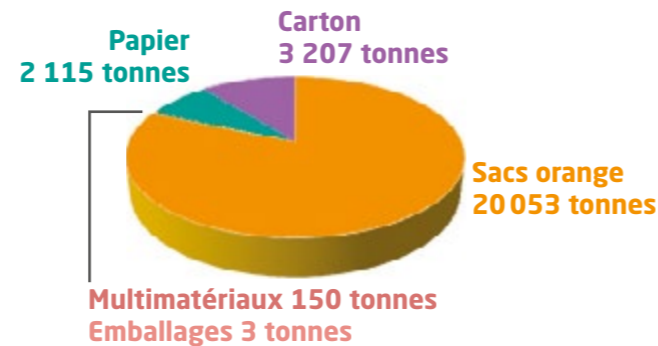
À l'issue de la chaîne de tri, 15,68 % du gisement de sacs orange a été détourné au titre des refus (soit 1,37 % de moins qu'en 2015). Ainsi ce sont environ 25 527 tonnes de déchets recyclables dont 20 053 tonnes de sac orange provenant du territoire du Sydeme qui ont été triées afin d'être conditionnées et expédiées dans les usines de recyclage, ce qui représente 84,32 % du gisement originel (+0,32 points par rapport à 2015).

Le centre de tri des recyclables

Implanté sur l'ancien carreau de mine de Sainte-Fontaine, le centre de tri des recyclables permet de séparer et de conditionner les différents matériaux recyclables par catégorie. Il répond aux exigences de qualité des industries du recyclage qui en assurent la valorisation.

Ce site fonctionne 6 jours sur 7 et assure le tri du flux de sacs orange, de collecte sélective (sac transparent) le cas échéant et des dispositifs d'apport volontaire mis en place sur le territoire du Sydeme (bornes à papier, cartons en déchèterie).

Répartition des matériaux recyclables entrants :



Consignes de tri sac orange



29 255 tonnes de déchets recyclables entrés à Sainte-Fontaine dont **20 053 tonnes** de sacs orange destinés à la valorisation (+0,32 %) soit **52,74 kg/hab/an** dont **5 474 tonnes** de recyclables (hors multflux) **11,39 €/hab/an** coût du tri des recyclables

Chiffres clés 2016

PAPIER

En 2016, 2 115 tonnes de papier (hors multflux) ont été triées au centre de tri de Sainte-Fontaine (+6,12 % par rapport à 2015), soit environ 5,56 kg/hab/an.

La collecte des papiers s'effectue soit en bornes en apport volontaire (71 % du gisement), soit en déchèterie (29 % du gisement), avant leur expédition vers notre repreneur, la société Norske Skog située à Golbey dans les Vosges.



Centre de tri de Sainte-Fontaine : les agents de tri.



Centre de tri de Sainte-Fontaine : le papier trié.

Le tri des papiers



Éco-Folio, l'éco-organisme de la filière papier

Écofolio est l'éco-organisme des papiers dont la mission est de développer le recyclage des papiers en France. Sa gouvernance est partagée par tous les émetteurs de papiers qui contribuent au dispositif de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).



Pour son 2^e agrément, l'État a donné comme objectif à Écofolio de développer le recyclage des papiers pour atteindre 55 % dès 2016.

Ses missions sont d'inciter au geste de tri, conseiller les collectivités sur les schémas de collecte, faire de l'éco-conception la base de toute production.

En savoir + : www.ecofolio.fr

“ Tous les papiers se trient et se recyclent! ”

CARTON



Centre de tri de Sainte-Fontaine : conditionnement du carton en balles et expédition

Le gisement « carton » comprend le carton de déchèterie, les cartonnettes présentes dans le flux de papiers en apport volontaire et celles présentes dans le sac orange.

Les cartons sont issus des 28 déchèteries du territoire du Sydeme, mais également des collectes dédiées effectuées auprès des commerçants pour 4 intercommunalités (CA de Forbach Porte de France, CA Sarreguemines Confluences, CC du Pays Naborien et CC du Warndt).

3 207 tonnes de carton de déchèterie sont entrées au centre de tri de Sainte-Fontaine (+9,62% par rapport à 2015). Cela représente 8,43 kg/hab/an.

Les cartons sont conditionnés en balles, et expédiés auprès de notre repeneur, la société Schroll située dans le Bas-Rhin.

VERRE

Depuis 2014, le Sydeme propose à ses collectivités adhérentes une mutualisation du service de collecte du verre, effectué par la Régie Écotri Moselle-Est

En 2016, 6 intercommunalités profitent de ce dispositif (CA de Forbach Porte de France, CA Sarreguemines Confluences, CC de l'Albe et des Lacs, CC du Centre Mosellan, CC du Pays Boulageois et SC du Pays de Bitche), ce qui représente environ 56% du territoire.

Au total, 11 496 tonnes de verre ont été collectées (+1,58% par rapport à 2015) ce qui représente 30,23 kg/hab/an.

Les tonnages de verre sont réceptionnés soit directement chez le repeneur, la verrerie OI Manufacturing située à Gironcourt des Vosges, soit sur la plate-forme dédiée au centre de tri de Sainte-Fontaine.

Verre Avenir

Verre Avenir est le Département Communication de la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France.



Il a pour mission : d'informer le grand public sur le verre d'emballage et son recyclage, d'apporter aux collectivités et enseignants les outils de communication nécessaires pour une bonne information sur le recyclage du verre.

En savoir + : www.verre-avenir.fr



Consignes de tri



BOUTEILLES



BOCAUX



POTS



FLACONS DE PARFUMS

« Le recyclage des matériaux issus du centre de tri contribue au modèle d'économie circulaire. »

Tonnages de recyclables valorisés 2014-2015

	Tonnages 2014	Tonnages 2015	Évolution
Acier	487,54	519,50	+6,56 %
Aluminium	71,50	73,22	+2,41 %
Cartonnettes + cartons	4 291,67	4 169,93	-2,84 %
Briques alimentaires	144,90	124,18	-14,30 %
PET incolore	622,50	676,98	-8,75 %
PET coloré	139,10	144,46	+3,85 %
PEHD	275,04	269,46	-2,03 %
JRM	6 149,80	5 580,85	-9,25 %
Gros de magasin	1 813,96	2 289,23	+26,20 %
	31 371,53	31 665,88	+0,94 %



Centre de tri de Sainte-Fontaine : balle d'aluminium



À propos d'Éco-Emballages

Créée en 1992, Éco-Emballages est une entreprise privée agréée par l'État qui a pour mission d'organiser, de superviser et d'accompagner le recyclage des emballages ménagers en France.

Cet éco-organisme soutient financièrement les acteurs des dispositifs tels que le Sydeme dans leurs efforts de recyclage. Aussi, via un contrat, Éco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Le montant de l'aide financière attribuée est fixée en fonction des résultats de recyclage.

En savoir + : www.ecoemballages.fr

Sortants

31 665,88 tonnes de déchets valorisés en 2015 soit **82,99 kg/hab/an**

1 426 649,25 € reversés au titre des recettes 2015

2 554 749,72 € reversés au titre des soutiens Éco-Emballages et Éco-Folio

Chiffres clés 2015*

*Les chiffres 2016 n'ont pas encore été communiqués par Éco-Emballages

FILIÈRE BOIS

“ La plate-forme de réception et de broyage du bois permet la valorisation de près de 12 000 tonnes de bois auparavant destinées à l'enfouissement. ”

En 2016, ce sont 11 865 tonnes de bois qui ont été transportées par les services de la régie Écotri Moselle-Est des déchèteries du territoire vers la plate-forme de broyage du bois de Sainte-Fontaine (+1,24% par rapport à 2015).

Ce tonnage représente un gisement de 31,21 kg/hab/an et un coût de gestion de la filière s'élevant à 0,65 €/hab/an.

En sortie du site, ce sont 8 860 tonnes de bois qui ont été transportées vers notre repreneur, soit 74,67%.

Les 3 005 tonnes restantes constituent le stock de la plate-forme de broyage de Sainte-Fontaine de l'année 2016.



Le contenu de la benne à bois



La seconde vie des déchets du bois

Une fois broyé et trié, le bois est expédié vers la société vosgienne Norske Skog à Golbey. Il est ensuite préparé pour être valorisé thermiquement dans la chaudière principale du site afin de répondre aux besoins énergétiques de l'usine et d'alimenter un réseau de chaleur local par cogénération.

En savoir + : www.norskeskog-golbey.com



FILIÈRE MEUBLES

“ Le Sydeme coordonne la filière « meubles » pour ses collectivités adhérentes, en partenariat avec Éco-Mobilier. ”

En 2016, 2 594 tonnes de mobilier ont été collectées sur les 17 déchèteries équipées d'une benne dédiée au tri des meubles, soit 6,82 kg/hab.

La forte hausse des tonnages par rapport à 2015 (+53,50%) s'explique par la mise en place progressive du dispositif sur le territoire, 51,8% des déchèteries proposant la prise en charge sélective du mobilier en 2016.

Consignes de tri

Mobilier bois, plastique ou métal :



Éco-mobilier, l'éco-organisme de la filière meubles

Éco-Mobilier est un éco-organisme en charge de la filière meuble.

Il apporte des solutions pour la collecte et la valorisation du mobilier usagé, en lui offrant une seconde vie, en le recyclant ou en l'utilisant comme source d'énergie.

En savoir + : www.eco-mobilier.fr



Que devient le mobilier collecté ?

Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie:

- le **bois** peut servir à fabriquer des panneaux de particules et redevenir un meuble,
- la **mousse** d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo,
- les **canapés** peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries,
- les **plastiques** peuvent servir à fabriquer des tuyaux.

FILIÈRE D3E

En 2016, le tonnage de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques collecté en déchèterie s'élève à 2873 tonnes, ce qui représente une augmentation de 18,06 % par rapport à 2015.

Éco-Systèmes, l'éco-organisme de la filière D3E

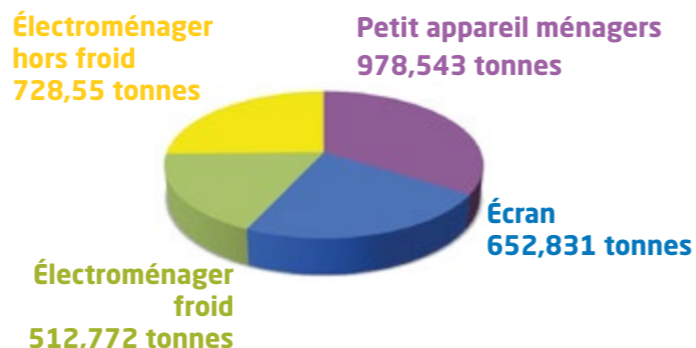
Éco-Systèmes est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics. C'est une entreprise privée à but non lucratif qui gère la fin de vie des appareils électriques et électroniques ménagers.



Le Sydeme a signé en 2008 la convention nationale de reprise des D3E. Éco-Systèmes a été désigné comme l'organisme opérationnel et mandate, suite à un appel d'offres, des prestataires de collecte et de traitement pour prendre en charge tous les D3E rapportés en déchèterie à l'exception des lampes (géré par Récyllum).

En savoir + : www.eco-systemes.fr

D3E collectés par type d'équipement



FILIÈRE PILES

En 2016, le Sydeme a signé avec Corepile une convention dont l'objet est l'enlèvement gratuit avec garantie de traitement, des lots de piles et accumulateurs portables en mélange, repris auprès des consommateurs.

Les permanences Multiflux ayant eu lieu en 2016, ont permis de sensibiliser les habitants du territoire au tri des piles et petites batteries et d'en collecter 2 855,51 kg.

De plus, un peu plus de 30 tonnes de piles ont été collectées en déchèteries en 2016, soit 47% de plus qu'en 2015.

Corepile, l'éco-organisme de la filière piles

Corepile est un éco-organisme sous Agrément d'État depuis 2010 qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).



En savoir + : www.corepile.fr



Consignes de tri



Gros électroménager hors froid



Gros électroménager froid



Écrans



Petits appareils

Les D3E sont les Déchets issus des Équipements Électriques et Électroniques en fin de vie. Ce sont des appareils qui fonctionnent à l'électricité (secteurs, piles, batteries). Les appareils mis en vente depuis 2006 font apparaître le logo «poubelle barrée» qui permet de les reconnaître.



FILIÈRE AMPOULES ET NÉONS

En 2016, 8,57 tonnes d'ampoules et de néons ont été collectées, soit 0,82 % de plus qu'en 2015.

Recylum, l'éco-organisme de la filière ampoules et néons

Récyllum, éco-organisme agréé en charge de l'élimination des lampes usagées, a mis en place un réseau de Points de collecte, essentiellement chez les distributeurs et en déchèterie en ce qui concerne les lampes des particuliers. Récyllum assure gratuitement l'enlèvement et le recyclage des lampes déposées, ce dispositif étant financé par l'Éco-contribution payée lors de l'achat de lampes neuves.



En savoir + : www.recyllum.com

FILIÈRE TEXTILES

Les informations ci-dessous ont été déclarées sur la plateforme de l'éco-organisme Éco-TLC par les différents partenaires du Sydeme :

- 497 points d'apport volontaire,
- 2 270 tonnes de textiles collectés.

Éco-TLC, l'éco-organisme de la filière textiles

ÉCO TLC a été créé pour favoriser la récupération et la valorisation des Textiles, du Linge de maison et des Chaussures (TLC) usagés, pour répondre aux enjeux environnementaux de la prévention des déchets et de la préservation des ressources naturelles dans le respect des piliers du développement durable. C'est une société privée, à but non-lucratif. Elle est née de la volonté des metteurs en marché, et fut créée en collaboration avec les acteurs de la filière pour proposer un cahier des charges adapté aux besoins de la filière. L'ensemble de ses travaux vise à promouvoir les activités qui permettront d'inciter la filière à mettre en place un cycle vertueux de production et de traitement.



En savoir + : www.ecotlc.fr



Consignes de tri



Vêtements



Linge de maison



Chaussures et maroquinerie + peluches

« Les résiduels triés à la source par les ménages dans les sacs bleus constituent la troisième fraction du gisement de tri Multiflux. Celle-ci est destinée à une valorisation thermique. »

En 2016, ce sont 116 285 tonnes de déchets résiduels et de refus qui ont été expédiées vers les exutoires de traitement (+6,15% par rapport à 2015) dont 52 029 tonnes de sacs bleus destinés à la valorisation thermique ce qui représente un taux de 44,74%.

Les exutoires de traitement sont au nombre de 4 en 2016 :

- le centre de valorisation de Neunkirchen en Allemagne,
- le centre de valorisation de Velsen en Allemagne,
- la plate-forme de la cimenterie Geocycle de la Région est,
- le centre d'enfouissement des déchets ultimes de Téting-sur-Nied situé sur le territoire du Sydeme.



Centre de valorisation thermique de Neunkirchen - Allemagne.

Pourquoi un partenariat transfrontalier ?

En octobre 2011, le Sydeme a signé une convention de mutualisation et d'échange de flux de déchets avec son homologue sarrois, l'Entsorgungsverband Saar (EVS). L'intérêt de cet accord réside dans la mutualisation des moyens dont dispose chaque structure : l'unité de méthanisation du Sydeme valorise biologiquement les déchets fermentescibles des ménages sarrois (13 000 tonnes en 2016), et en contrepartie, les centres de valorisation thermique de Neunkirchen et de Velsen valorisent thermiquement les résiduels (80 031 tonnes) du Sydeme.

Un échange de bons procédés renforçant la coopération transfrontalière, optimisant la capacité de traitement de nos installations respectives, permettant de maîtriser les coûts de traitement des deux gisements, tout en produisant de la valeur ajoutée : compost, engrais liquides et biogaz côté français ; chauffage urbain et électricité côté allemand.



Centre de valorisation thermique de Velsen - Allemagne.

« Avant la mise en place du dispositif Multiflux, la totalité des ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire du Sydeme étaient enfouies, ce qui représentait en moyenne 83 % du poids des déchets ménagers. »

Les déchets dits ultimes sont principalement composés des refus liés à l'exploitation des centres de traitement, des apports directs d'ordures ménagères, d'encombrants et/ou de tout-venant de déchèterie des intercommunalités.

En 2016, ont été expédiées vers le centre de stockage de Téting-sur-Nied :

- d'une part, 12 211 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 23 729 tonnes de tout-venant de déchèterie, ce qui représente un volume d'environ 95 kg/hab/an,
- et d'autre part, 28 316 tonnes déchets assimilés et de refus d'exploitation soit 44,07% du gisement total de déchets ultimes. Ces refus comprennent les erreurs de tri des ménages, les sacs et les refus du process.

Les déchets ultimes du territoire du Sydeme sont enfouis au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) de Téting-sur-Nied. Un centre d'enfouissement est une décharge conçue pour le stockage de déchets ultimes en minimisant les risques de pollution ou contamination de l'environnement. Acteur engagé dans l'économie circulaire, Suez développe également sur ses sites des solutions industrielles pour valoriser le biogaz en énergie : valorisation énergétique, cogénération ou traitement sur site des lixiviats.

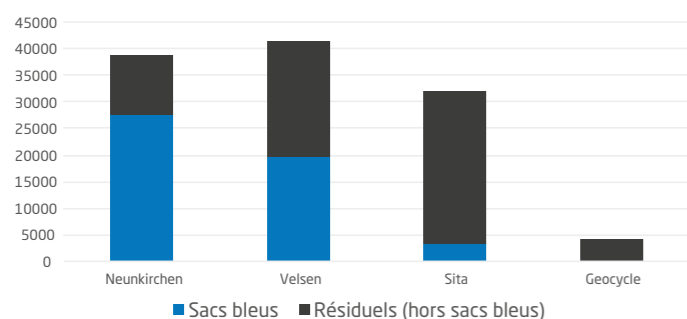
Qu'est-ce qu'un déchet ultime ?

Définition de l'article 1 de la loi du 15 juillet 1975 modifiée : est un résidu défini comme ultime, un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.



Centre de stockage de Téting-sur-Nied (57) : valorisation biogaz.

Répartition des résiduels par exutoire de traitement :



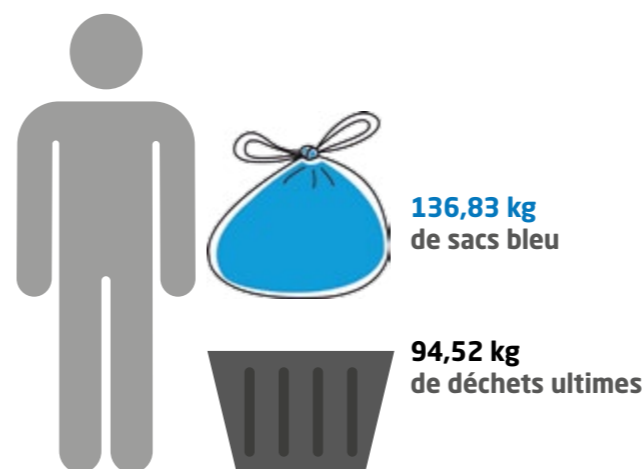
116 285 tonnes de résiduels et de refus

dont **52 029** tonnes de sacs bleus collectés soit **136,83** kg/an/hab

13,36€/an/hab Coût de la valorisation thermique des sacs bleu

Chiffres clés 2016

UN HABITANT DU TERRITOIRE PRODUIT **232 KG/AN** DE DÉCHETS RÉSIDUELS :













64 256 tonnes de déchets ultimes dont **12 211** tonnes d'OMR et **23 729** tonnes de tout-venant de déchèterie soit **94,52** kg/hab/an.

9,46€/an/hab Coût du traitement des déchets ultimes

Chiffres clés 2016

BILAN

Types de déchets	Tonnage	Évolution 2016/2015 en %	Type de valorisation
 Carton	3 207 t	+9,62%	Matière
 Verre	11 496 t	+1,58%	Matière
 Bois	11 865 t	+1,24%	Thermique
 Meubles	2 594 t	+53,50%	Matière
 Déchets verts	23 579 t	+11,17%	Biologique
 D3E	2 873 t	+18,06%	Matière
 Ampoules et néons	9 t	+0,82%	Matière
 Piles	33 t	+47,35%	Matière
 Textiles	2 270 t	-33,37%	Matière
 Tout venant	23 729 t	+3,23%	Enfouissement

UN HABITANT DU TERRITOIRE PRODUIT

491,74 KG/AN ENVIRON

DE DÉCHETS :

Environ 157,90 kg
de déchets collectés
en déchèterie
ou en bornes d'apport
volontaire



52,74 kg
de sacs orange

49,75 kg
de sacs verts

136,83 kg
de sacs bleus

94,52 kg
de déchets ultimes



RÉGIES

“ Le mode de gestion en régie permet au Sydeme de maîtriser le coût du service et de contrôler la majeure partie de la chaîne de prestations par ses propres moyens. ”



Chiffres clés 2016

51 739 718 sacs
confectionnés
dont 50 044 218 sacs Multiflux
soit environ 132 sacs/hab/an

12,26 €/hab/an
Coût de la mise à disposition
des sacs multiflux
aux habitants du territoire
(confection + distribution)

ÉCOTRI MOSELLE-EST

« La Régie Écotri Moselle-Est est l'un des principaux acteurs du schéma de gestion mis en place par le Sydeme pour l'exploitation de ses équipements. »

En 2016, les services d'exploitation de la Régie Écotri Moselle-Est ont déployé les moyens nécessaires à l'exercice des compétences du Sydeme en matière de gestion des déchets ménagers, ainsi que la plupart des opérations de maintenance des installations et équipements.

Cela représente :

- le tri de **90 997** tonnes de déchets arrivés sur les 3 centres de tri Multiflux,
- la valorisation de **36 036** tonnes de déchets fermentescibles introduits dans les digesteurs de Méthavalor,
- le tri et le conditionnement de **29 255** tonnes de matériaux recyclables,
- le broyage de **11 865** tonnes de bois de déchèterie,
- la valorisation de **23 579** tonnes de déchets verts,
- la collecte de **1 897** tonnes de biodéchets non ménagers,
- la collecte d'une partie des **11 496** tonnes de verre et de **267** tonnes de papier en bornes d'apport volontaire,
- le transport de **134 365** tonnes de déchets ménagers depuis les centres de transfert et les centres de tri Multiflux vers les différents exutoires de traitement,
- la rotation de **17 665** bennes de déchèteries, représentant un poids total de **76 337** tonnes de déchets tous flux de matériaux confondus.

Un œil sur l'organisation de la régie Écotri Moselle-Est



CSM (CONFECTION DE SACS MULTIFLUX)

« Implantée sur son territoire de compétence, l'unité de fabrication de sacs complète un modèle d'écologie industrielle et territoriale établi par le Sydeme et permet, à coût équivalent à l'importation, de contribuer au développement de l'emploi local. »

La construction de l'unité de confection de sacs Multiflux est un projet initié par le Sydeme, en collaboration avec ses collectivités adhérentes, afin d'assurer son indépendance financière vis-à-vis des fournisseurs de sacs, de sécuriser l'approvisionnement des foyers tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

En effet, depuis le début du déploiement du dispositif Multiflux en 2009, et jusqu'à janvier 2014, les sacs de tri étaient confectionnés hors des frontières de l'Europe.

La Régie CSM (créée en décembre 2013) est dédiée à l'exploitation de l'unité de confection de sacs Multiflux.

Ses missions sont :

- la fabrication des sacs de tri Multiflux,
- le stockage des rouleaux de sacs de tri Multiflux,
- la recherche et développement et la veille technologique.

12 emplois dont 6 emplois ZFU



CSM : Stockage des rouleaux de sacs Multiflux.

DSM (DISTRIBUTION DE SACS MULTIFLUX)

La Régie DSM (créée en décembre 2013) est dédiée à la logistique relative à la distribution des sacs Multiflux aux usagers.

Les missions de la Régie DSM sont :

- la préparation des rouleaux de sacs Multiflux nécessaires à l'organisation des permanences de redotation des ménages et des intercommunalités,
- la livraison des rouleaux de sacs Multiflux au lieu des permanences,
- la tenue des permanences et la distribution des rouleaux de sacs de tri sur l'ensemble des communes du territoire,
- le contrôle du respect des consignes de tri lors des suivis de collecte.

12 emplois



DSM : permanence dédiée à la distribution des sacs Multiflux aux usagers.



Chiffres clés 2016

1 552 visiteurs au CT2E
dont **1 447** scolaires

9,08 €/écolier
Coût de la prise en charge
du transport des futurs trieurs

330 000 exemplaires distribués
du magazine Trions, Valorisons

45 016 visites
sur le site Internet

1 600 vues du JT Sydeme
sur la chaîne Youtube

TEMPS FORTS 2016

Ouverture du Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement (CT2E)

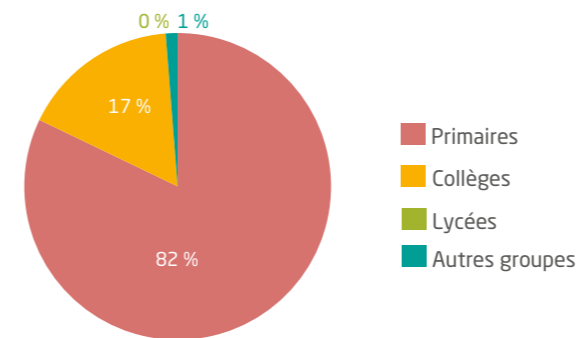
Les locaux du siège du Sydeme abritent le Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement. Cet espace d'accueil est un lieu de sensibilisation au développement durable et à la préservation de l'environnement.

Depuis la rentrée scolaire 2016, le CT2E propose des visites destinées aux enfants des écoles primaires (cycles 2 et 3) et aux collégiens étudiant sur le territoire du Sydeme et plus largement en Moselle.

Le CT2E est composé de différents espaces : exposition, projection et animation. Ainsi, 1 552 visiteurs dont 1 447 écoliers ont été sensibilisés au tri des déchets, à leur valorisation, et plus largement à la préservation de nos ressources naturelles.



Typologie des visiteurs du CT2E



3 formules de visites :

- une matinée découverte du CT2E,
- une journée découverte du CT2E,
- une journée découverte du CT2E et du centre de tri de Sainte-Fontaine dédiée aux plus grands.

“ Le Sydeme prend en charge le transport des écoliers du territoire et affrète les autocars. ”

Toute l'actualité du Sydeme dans un journal télévisé !



Le nouveau journal télévisé du Sydeme est élaboré en collaboration avec une télévision locale.

Chaque trimestre, il aborde en une quinzaine de minutes, l'actualité du syndicat.

Ce programme est diffusé sur les chaînes de télévision locales, la chaîne Youtube, le site internet et la page Facebook du Sydeme.

En savoir + : www.sydeme.fr

TEMPS FORTS 2016

Méthavos 1 : la nouvelle unité de méthanisation de Sarreguemines

“ Une source d’approvisionnement pour les camions verts du Sydeme, les futurs bus et camions de collecte de l’Agglomération sarregueminoise. ”

Méthavos 1 est implanté au cœur du pôle déchets de Sarreguemines à côté de la plate-forme de compostage de déchets verts. L’installation a été réalisée conjointement par le Sydeme et son homologue et partenaire sarrois, l’Entsorgungsverband Saar (EVS).

L’unité de méthanisation traite et valorise les déchets organiques provenant des 2 territoires. Elle permet la transformation d’une partie des déchets verts et agricoles en compost et la production d’énergies renouvelables à un coût maîtrisé. Le biométhane qui en est issu est injecté dans le réseau GrDF depuis le 24 février 2016.



DU NEUF CÔTÉ FILIÈRES !

Booster le tri du verre !

En 2016, le Sydeme a lancé une nouvelle campagne sur le tri des emballages en verre. L’objectif de cette démarche est double : d’une part, diminuer la part de verre retrouvé dans les sacs multifix, et d’autre part augmenter les tonnages collectés via les bornes d’apport volontaire.

L’ensemble de la campagne de communication sur : www.sydeme.fr

“ Le verre est un matériau recyclable à l’infini, trions-le ! ”



Des piles collectées durant les permanences Multiflux !

En 2016, les permanences multiflux ont permis de sensibiliser les habitants du territoire au tri des piles et petites batteries.

Pour ce faire, ils se sont vus remettre un collecteur de piles dans le but de faciliter leur geste de tri! Un pari réussi car 2 855,51 kg de piles ont ainsi trouvé le chemin de la valorisation.

Pourquoi recycler les piles et batteries usagées ?

Les piles et batteries usagées non triées ont un impact sur l’environnement. Il est très important d’éviter de les introduire dans les flux courants d’ordures ménagères car elles contiennent des traces de métaux lourds toxiques pour l’homme, l’animal ou la nature.

Par ailleurs, leur recyclage permet le réemploi de ressources naturelles rares comme le fer, le zinc ou le nickel, ainsi que la valorisation des alliages et métaux.



1^{re} édition de la collecte des lunettes inutilisées



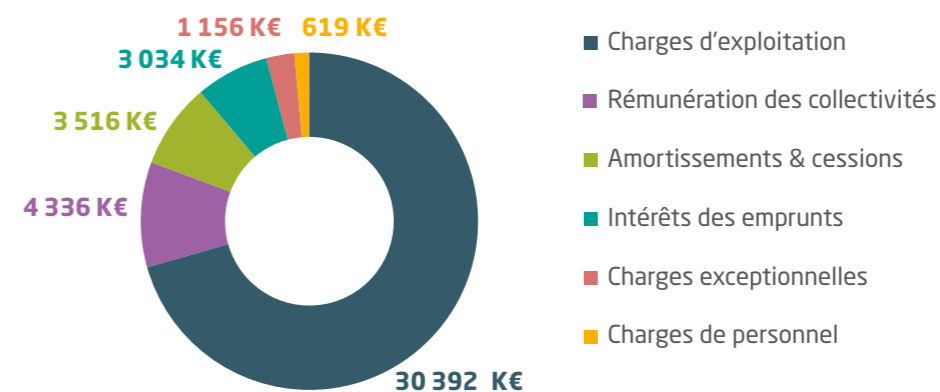
À l’occasion de la journée mondiale de la vue le 12 octobre, le Sydeme a lancé la 1^{re} édition de sa collecte de lunettes inutilisées auprès des particuliers, des écoliers, de son personnel et des administrations. 1 652 paires de lunettes ont été remises à l’association alsacienne Lunettes Sans Frontière pour les expédier selon les besoins aux plus démunis.



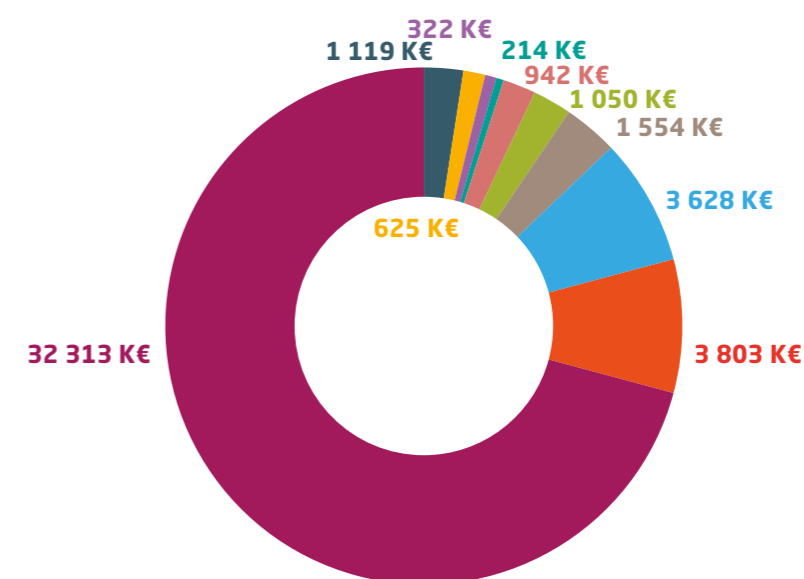
ÉQUILIBRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Fonctionnement

Dépenses 2016 - 43,1 M€



Recettes 2016 - 45,6 M€



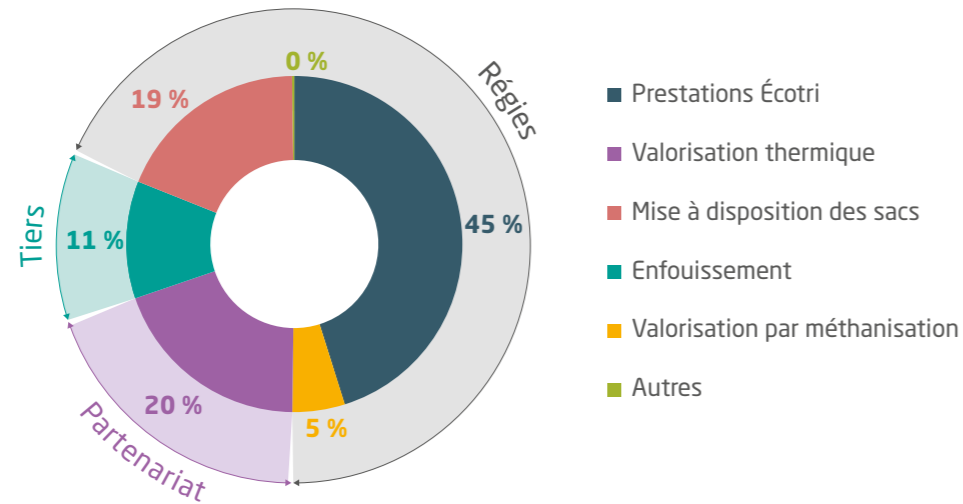
- Produits de la gestion des déchets ménagers des intercommunalités
- Soutiens des éco-organismes
- Locations aux régies
- Vente de matériaux recyclés
- Produits exceptionnels
- Vente d'énergies
- Produits de la gestion des déchets ménagers hors intercommunalités
- Subvention d'exploitation
- Subvention d'investissement
- Divers

Chiffres clés 2016

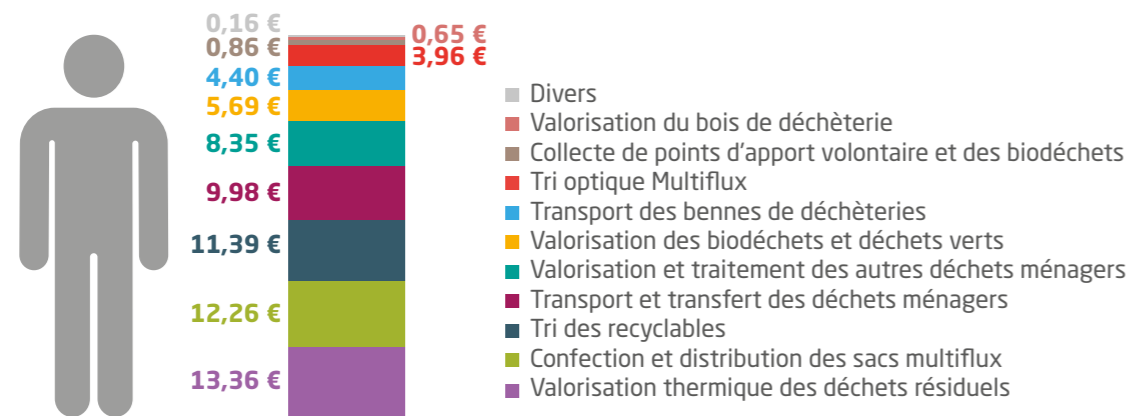
43 M€
de budget
de fonctionnement
baisse de 5,7%
par rapport à 2015

93 €/habitant.an
Coût moyen de
la gestion
des déchets
en € TTC

Ventilation des coûts de transport-traitement



Ventilation des coûts pour les déchets des ménages - 71,06 €/hab



Le graphique ci-dessus expose les coûts de transport et de traitement moyens par habitant pour une année. À ce montant vient s'ajouter le coût de la collecte et se soustraient les recettes provenant des éco-organismes et de la vente des matériaux recyclables, ce qui représente un coût de l'ensemble de la gestion de déchets de 93 euros TTC par habitant et par an.

Rappel sur le déficit du Sydeme en 2014

Le dispositif Multiflux a été déployé de 2009 à 2016 ; soit 8 années de mise en œuvre jusqu'à la couverture de l'ensemble du territoire.

Durant cette période, le Sydeme a eu pour objectif de maintenir des tarifs stables par équité envers tous les habitants du territoire. En outre, les décalages d'adhésion ont diminué les recettes escomptées. Par ailleurs, le syndicat a fait face à des coûts de montée en puissance des installations et des frais de mise en place de filières appropriées au traitement des sous-produits de la méthanisation.

Cette montée en charge s'est traduite par un déficit comptable d'exploitation de 6,8 M€ en 2014.

Celui-ci sera résorbé dans un plan triennal de 2015 à 2017. Il combine une optimisation des moyens mis en œuvre, une réduction des charges, une contribution de retour à l'équilibre et un soutien exceptionnel des membres qui sera, à terme, remboursé.

INVESTISSEMENTS 2016

Types d'investissements	Objet	Total en € HT
Installations	Citernes de stockage des digestats	766 110
	Complément d'équipements Méthavalor	
Équipements & Outils de tri Traitement	Véhicules	299 628
	Poubelles et équipement de collecte de déchets	
	Bureautique	
	Installations techniques diverses	
	Divers supports de communication pour CTEE	
Process	Modification des trémies sur site	562 002
	Cogénérateurs	
	Divers optimisations centre de tri	
	Développement Méthavos 1	
Sites	Défense incendie	522 056
	Fin de chantier bureau & serre	
	Travaux sur voirie du site de Sarreguemines	
	Divers terrains	
Total général		2 149 796

Les éléments à retenir du CA

L'année 2016 marque une seconde année de réalisation d'excédent. Le résultat de 2,6 M€ vient se rajouter aux 1,7 M€ réalisés en 2015, et ce dans le respect de la feuille de route que s'est fixé le Sydeme avec les autorités de tutelle après le déficit en 2014.

L'optimisation des équipements, une meilleure valorisation des déchets, la réduction des volumes de digestats sont les principaux axes qui ont contribué à la maîtrise de

l'équilibre budgétaire. Les produits augmentent avec le démarrage de l'injection de biométhane produit à Sarreguemines, et avec la révision tarifaire intégrant dorénavant la part chaleur produite à Méthavalor.

Les investissements résiduels et prioritaires ont été maîtrisés. Ils traduisent la fin du déploiement des installations que s'était fixé le Sydeme.

Un endettement maîtrisé

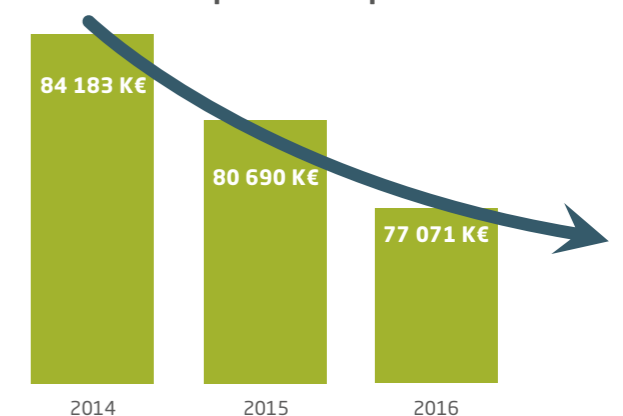
Le Sydeme a eu recours à l'emprunt pour financer ses équipements, avec une très forte mobilisation des dettes entre 2008 et 2014.

Le Sydeme a investi près de 100 millions d'euros au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Les derniers investissements réalisés en 2015 et 2016 ont été financés par autofinancement.

Sur ces deux années les annuités de remboursement sont de 6,7 M€ (capital + intérêts), et démontrent la capacité du Sydeme à faire face à ses engagements.

Évolution du capital des emprunts restant dû



Prospective

Le Sydeme a réalisé une étude prospective à dix ans en partenariat avec le cabinet d'audit PwC pour valider la pertinence de son modèle à moyen terme. La solution arrêtée par le Sydeme ressort confortée par cette analyse. Aussi cette étude fait apparaître un phasage en trois temps :

1. La poursuite du rétablissement de l'équilibre budgétaire initié en 2015, et ce jusqu'en fin 2017,

2. Une période (2018 à 2020) au cours de laquelle les derniers investissements seront réalisés,

3. Enfin, à partir de 2021, une phase de reconstitution des fonds propres permettant d'assurer le gros entretien et le renouvellement des équipements, tout en procédant au remboursement du soutien exceptionnel consenti par les membres.

Perspectives 2017

S'inscrire dans la réorganisation territoriale imposée par la loi NOTRe

Œuvrer en faveur de la prévention

Maitriser les coûts

Optimiser les installations de transfert et de tri

Augmenter la valorisation matière

Diversifier les activités d'insertion

Développer l'économie circulaire

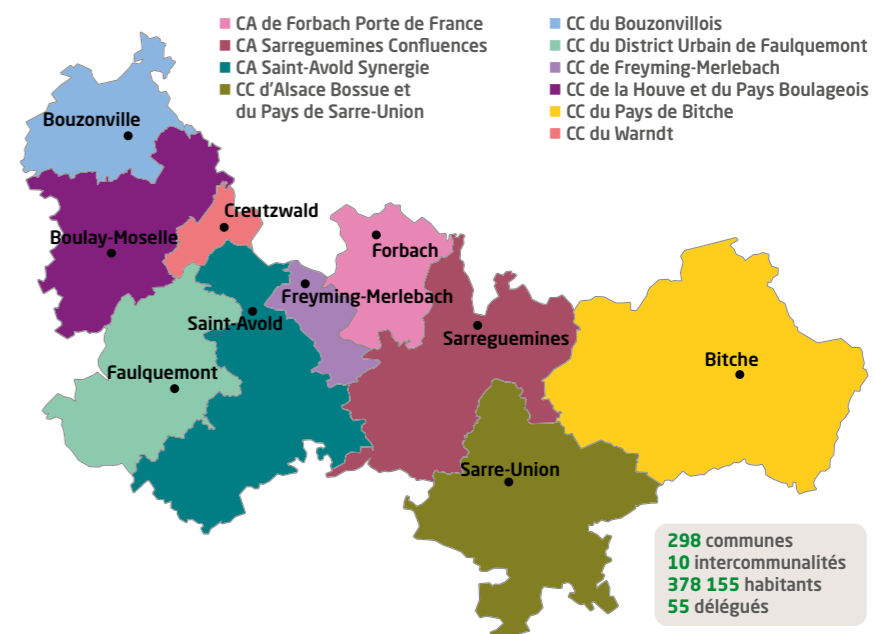
UN TERRITOIRE DE PROJETS

Loi NOTRe et réorganisation territoriale

Le Sydeme est composé à compter du 1^{er} janvier 2017 de 10 intercommunalités pour une population d'environ 378 000 habitants.

En effet, la réforme territoriale conduit à la fusion des intercommunalités suivantes :

- la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs,
- la Communauté de Communes du Pays Naborien se regroupe avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie,
- les Communautés de Communes de la Houve et du Pays Boulageois,
- la Communauté de Communes d'Alsace Bossue et la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union.



Il est à noter que la Communauté de Communes du Bouzonvillois, bien que fusionnant avec la Communauté de Communes des Trois Frontières, demeure dans le giron du Sydeme pour le traitement des déchets ménagers.

Planification : vers l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets

La loi NOTRe a confié aux Régions l'élaboration et le suivi d'un Plan régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Cette nouvelle compétence constitue un chantier qui est mené en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités territoriales, État, organismes publics, organisations professionnelles, éco-organismes et associations agréées de protection de l'environnement), réunies au sein d'une commission consultative. Le Sydeme fait partie de cette Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PRPGD.

Ce plan a notamment pour but :

- de fixer des objectifs de prévention, recyclage et valorisation des déchets,
- d'améliorer le tri et de diminuer le stockage des déchets,
- de développer le réemploi et la réutilisation.

Participer à l'élaboration du document de planification est l'occasion pour le Sydeme de défendre son modèle de gestion des déchets ménagers et de veiller à la prise en compte de ses fondamentaux, afin qu'il soit notamment en mesure de répondre aux futures exigences du PRPGD.

D'autre part, un des objectifs du syndicat est de proposer l'adoption d'une dynamique de concertation entre les collectivités, favorisant lorsque cela est pertinent, la mutualisation des gisements et des moyens. Pour ce faire, le Sydeme s'appuie sur un retour d'expérience de 5 ans dans le cadre du partenariat avec son homologue sarrois, l'Entsorgungsverband Saar (EVS).

PRÉVENTION : RÉVISER LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

En 2011, le Sydeme a souhaité mettre en œuvre un Programme Local de Prévention des déchets (PLP), avec le soutien de l'Ademe. Pour permettre la prise en compte de la problématique dans son ensemble (collecte et traitement), le syndicat a fait le choix de porter le programme pour ses collectivités membres. Sur une durée de 5 ans, il avait pour finalité de réduire la quantité d'ordures ménagères assimilées (OMA) de 7 % à fin 2016. Au terme de cet engagement, l'objectif a été largement dépassé en atteignant 22,7 % de diminution des tonnages par rapport à l'année 2009 (année de référence).

En juillet 2016, le Sydeme s'est engagé à coordonner pour ses intercommunalités, la révision de son Programme Local de Prévention des déchets, afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Cette démarche permet notamment d'assurer la continuité avec le programme précédent et la mutualisation des moyens et des actions sur le territoire. Pour mener à bien ce projet, une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) est instaurée à compter de juillet 2017. Elle a pour mission de proposer les grands axes de réflexion quant à la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre en matière de prévention.

MAITRISER LE COÛT DE GESTION DES DÉCHETS

Un mode d'organisation gage de pérennité

Le mode d'organisation mis en place sur le territoire du Sydeme repose sur une maîtrise des outils clés du schéma de gestion des déchets. Cela nécessite d'investir dans les équipements et installations, de porter financièrement leur phase de démarrage et de montée en charge, ce qui est en passe d'être achevé.

Les équipements réalisés par le Sydeme sont exploités par ses propres régies, ce qui est un véritable gage de pérennité et de stabilité des coûts.

Renouvellement des marchés de prestation de traitement

Les marchés de prestation de traitement des résiduels seront renouvelés au 1^{er} janvier 2017. L'appel d'offres lancé fin 2016 a permis une réévaluation globale des prix à la baisse et la réorganisation du schéma des flux de déchets à destination des centres de valorisation thermique (75 %) ou de l'enfouissement (25 %).

L'enfouissement demeurant la prestation la plus onéreuse, limiter son recours permettra non seulement de répondre aux nouvelles exigences réglementaires mais également d'aller dans le sens des objectifs de maîtrise des coûts fixés par le syndicat conforme à la hiérarchisation des traitements du PDEDMA.

EXPLOITATION : VERS UNE OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE TRANSFERT ET DE TRI

« Faire une priorité des performances des outils de tri et de traitement. »

Les investissements successifs effectués par le Sydeme ont permis la mise en place des outils nécessaires au tri et au traitement d'une partie des déchets ménagers.

En 2017, l'objectif du syndicat est l'optimisation des installations en vue de les adapter :

- d'une part à l'évolution des matériaux pris en charge, et à l'extension des consignes de tri,
- d'autre part, à l'évolution des procédés de tri et de traitement.

Ainsi, un certain nombre de projets sont à l'étude, et concernent :

- la modernisation du centre de tri des recyclables de Sainte-Fontaine,
- l'optimisation des centres de tri optique Multiflux dans la perspective d'améliorer les performances de tri,
- la modification de la ligne d'affinage du compost de Méthavalor pour garantir la qualité du produit,
- la réalisation d'un centre de transfert multi-activités à Creutzwald,
- la rénovation du centre de transfert de Sarreguemines,
- le déplacement du centre de transfert de Forbach.

OBJECTIFS : AUGMENTER LA VALORISATION MATIÈRE ET BIOLOGIQUE

Candidature à l'appel à projets Éco-Folio

Écofolio lance un appel à projets visant à améliorer les performances techniques et économiques des collectivités dans leur gestion des papiers. C'est pourquoi le Sydeme, signataire des conventions Écofolio et Éco-Emballages, souhaite se porter candidat, en association avec les deux plus importantes de ses collectivités adhérentes : les Communautés d'Agglomération de Forbach Porte de France (milieu urbain) et Sarreguemines Confluences (semi-urbain) sur lesquelles des études d'optimisation de la gestion du schéma de collecte des déchets ménagers sont menées.

Aussi, le déploiement de la collecte des fibreux en bornes d'apport volontaire apparaît comme l'un des enjeux majeurs de la réussite de leurs objectifs communs que sont l'amélioration de la qualité du tri et la maîtrise des coûts du service.

La sélection des dossiers de candidature retenus dans le cadre de l'appel à projets sera communiquée courant septembre 2017.

Plan d'épandage

Le plan d'épandage agricole est un document de synthèse détaillant, en fonction de leur aptitude, les îlots culturels qui pourront faire l'objet d'épandage d'effluents organiques. Aussi, les digestats issus de la méthanisation ayant la propriété d'engrais, le plan d'épandage du Sydeme vise à leur permettre de retourner au sol en vue de servir de nutriment aux plantes.

Nouvelles filières

De nouvelles filières de traitement des déchets sont recherchées et rendues nécessaires par :

- la fin prévue de l'acceptation des plâtres et huisseries en centre de stockage des déchets,
- le refus prévu du polystyrène dans les installations de valorisation thermique, conformément à l'évolution de la réglementation européenne en matière de déchets.

Aussi, le Sydeme a pour objectif de consulter les repreneurs éventuels dans le cadre d'un appel d'offres pour la valorisation de ces matériaux courant 2017.

Objectif 12 000 tonnes de verre

La campagne de communication sur le tri du verre ayant connu un fort succès en 2016, elle sera prolongée en 2017, avec un objectif fort, qui est d'atteindre le seuil de 12 000 tonnes de verre collectées.

La planification de l'épandage est une procédure longue à mettre en œuvre, qui fait l'objet d'un suivi strict et contrôlé par les services de l'État. Elle devrait néanmoins aboutir courant 2017 et permettre alors, une valorisation directe des digestats de l'unité Méthavalor en agriculture.

DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS D'INSERTION

Le Sydeme a fait de la dimension sociale de son projet de développement durable, un axe majeur de sa politique de développement du territoire. Actuellement, le Syndicat porte une entreprise d'insertion au travers de sa régie Ecotri Moselle-Est, avec 35 postes conventionnés. Par ailleurs, l'activité de confection de sacs profite aux habitants de la Zone Franche Urbaine « Territoire entrepreneurs La Cité - Commune de Behren-Lès-Forbach ». Il convient de s'appuyer sur ce retour d'expérience afin d'envisager une diversification des activités d'insertion.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif principal du Sydeme est d'assurer de façon autonome, économique et la plus environnementale possible le transport, le stockage, le traitement (tri & transformation) et la valorisation des déchets ménagers de son territoire. L'action du Sydeme s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable dans le cadre de l'exécution de sa mission de service public en anticipant les challenges écologiques, sociétaux, réglementaires et économiques de la gestion des déchets. Son modèle d'écologie industrielle et territoriale apparaît comme duplicable sur tout autre territoire.



**Syndicat Mixte de Transport et de Traitement
des Déchets Ménagers de Moselle-Est**

1 rue Jacques Callot
57600 Morsbach
Tél. : 03 87 00 01 01
Fax : 03 87 00 02 09
www.sydeme.fr

0 800 600 057

Service & appel
gratuits



Nos déchets ont de la ressource !